



Illustration de l'affiche des Rencontres art et essai de Cannes par Jean-François Laquinié



L'ÉDITO DE FRANÇOIS AYMÉ, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

Semer et/ou récolter

Arabie Saoudite, années 80, les salles de cinémas ont complètement fermé sous la pression des ultraconservateurs, avec l'assentiment des autorités. Près de 40 ans après, depuis le vendredi 20 avril 2018, elles sont réouvertes. En mars dernier, *La Mort de Staline*, tourné 65 ans après... la mort de Staline, a été interdit de projection en Russie sur ordre du président Poutine, accessoirement ancien officier du KGB. Pour sa 71^e édition, le Festival de Cannes a sélectionné deux films dont les réalisateurs sont retenus dans leur pays : le Russe Kirill Serebrennikov et l'Iranien Jafar Panahi. L'Arabie Saoudite, la Russie, l'Iran... Aujourd'hui comme hier, la liberté de créer, de circuler, de regarder un film dans une salle en public, ne va pas de soi. Certains chefs d'État se chargent de nous rappeler qu'on aurait tort de réduire le cinéma à un simple divertissement ou à une activité commerciale.

La culture relève bien de la politique (au bon sens du terme). Si l'on revient à notre échelle européenne, voire hexagonale, trois phénomènes structurels appellent des décisions politiques pour une régulation efficace : le chamboulement des pratiques, l'arrivée de nouveaux opérateurs et, de manière concomitante, la difficulté de renouveler le public des lieux, des médias dits traditionnels et, par là même, l'accès et le désir envers les œuvres qu'ils diffusent. Le ministère de la Culture a prévu de lancer à la rentrée un Pass culture destiné, chaque année, à tous les jeunes âgés de

18 ans pour stimuler leurs pratiques. Un pass qui leur permettra de mieux repérer géographiquement les offres culturelles et d'y avoir accès jusqu'à concurrence de 500 euros. La mesure apparaît comme forte, symbolique, généreuse. Nous sommes néanmoins dubitatifs. Outre le fait que les expériences similaires déjà menées (en Italie, en région) n'ont pas été probantes, ce Pass culture pose comme postulat que les principaux freins à des pratiques culturelles curieuses, variées, enrichissantes sont :

1. L'argent. 2. La difficulté à repérer les lieux de culture. Ceux qui travaillent au quotidien avec les publics savent que, ces obstacles levés, les « jeunes » ne vont malheureusement pas spontanément changer leurs pratiques antérieures. La découverte d'œuvres, la pratique artistique nécessitent une éducation, une sensibilisation, un accompagnement, un environnement nourri par la famille, les amis, les enseignants, les animateurs, les responsables de lieux culturels, les médias... C'est un éveil progressif, plus ou moins volontaire, qui se fait sur la durée. Le Pass culture risque seulement de développer les usages existants. De plus, ce chèque de 500 euros avalise l'idée dominante que la culture relève forcément d'un comportement consumériste. Enfin, ultime réserve, mais non des moindres, le Pass culture représente un coût considérable (pas encore financé) : 850 000 jeunes x 500 euros = 425 millions d'euros ! Plus de la moitié du budget annuel du CNC. Devant un tel engagement financier, ne serait-il pas nécessaire que les lieux de culture, d'éducation, de pratiques artistiques et les médias soient considérés comme des partenaires et des acteurs de cet accès facilité des jeunes à la culture (comme c'est le cas

→ SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Focus sur
la fréquentation
Art & Essai

P. 2-3

Bilan
des Rencontres
Patrimoine

P. 6-8

50 ans de la
Quinzaine des
Réalisateurs

P. 10-11

Dossier :
Médiateurs
culturels

P. 12-13



La Forme de l'eau submerge

Après une entame d'année timide, de nombreuses nouveautés ont inondé le classement dont la dernière réalisation multi-primée de Guillermo del Toro, qui vogue à la première place.

Après avoir conquis le jury de la dernière Mostra de Venise, qui lui a décerné le Lion d'or, et les professionnels du cinéma, le film ayant obtenu deux Golden Globes et quatre Oscars dont celui du meilleur film, *La Forme de l'eau* s'est offert un large succès public. En réunissant plus de 1,3 million de spectateurs, le film de Del Toro détrône d'une courte avance *Pentagon Papers* de la première place du box-office Art et Essai. Derrière ce solide duo, *3 Billboards: les panneaux de la vengeance* et *Cro Man*, qui fut programmé dans près de 1 700 cinémas, se sont solidement installés dans les hauteurs du classement, cumulant chacun près de 900 000 entrées. Trois longs métrages distribués début février ont profité d'une belle continuation pour grimper aux places d'honneur, *L'Apparition*, qui a compilé près de 500 000 entrées, *Phantom Thread* et surtout *Jusqu'à la garde*, premier long métrage de Xavier Legrand, soutenu par l'AFCAE, et qui dépasse les 375 000 spectateurs.

La fin du premier semestre fut riche puisque quatorze films d'auteur ont intégré le classement dont sept productions françaises et deux films d'animation, *Mary et la fleur de la sorcière*, qui intègre directement la dixième place, et *Croc-Blanc*. Parmi ces nombreuses nouveautés, *Call me by your Name* dispose d'une remarquable moyenne d'entrées par copie. Sorti le 28 février sur moins d'une centaine de copies, le film de Luca Guadagnino a réuni plus de 300 000 curieux. Unique documentaire figurant dans le top 30, *Ni juge, ni soumise* est également l'œuvre ayant été distribuée sur le plus petit nombre de copies en sortie nationale de tout le classement (28), réalisant près de 200 000 entrées après onze semaines à l'affiche. Enfin, près de huit longs métrages ont déjà été diffusés dans plus de 1 200 établissements. ●

DOSSIER RÉALISÉ PAR CSABA ZOMBORI

Top 30 des films recommandés Art et Essai 2018 au 10 avril

Films	Entrées	Cinémas en sortie nationale	Total Cinémas programmés	Coefficient Paris Province*
1. <i>La Forme de l'eau</i> (20th Century Fox)	1 340 335	253	1 389	3,1
2. <i>Pentagon Papers</i> (Universal Pictures)	1 313 870	455	1 535	2,8
3. <i>3 Billboards</i> (20th Century Fox)	891 104	167	1 305	2,2
4. <i>Cro Man</i> (Studiocanal)	856 005	664	1 683	3,8
5. <i>L'Apparition</i> (Memento Films)	461 478	226	1 273	3,7
6. <i>Jusqu'à la garde</i> (Haut et Court)	376 541	135	1 301	3,1
7. <i>Phantom Thread</i> (Universal Pictures)	372 291	152	896	2,2
8. <i>Wonder Wheel</i> (Mars Films)	354 178	276	1 183	2,4
9. <i>La Douleur</i> (Les Films du Losange)	329 607	138	1 191	3,4
10. <i>Mary et la fleur de la sorcière</i> (Diaphana)	317 700	206	900	2,9
11. <i>Call me by your Name</i> (Sony Pictures)	314 388	94	579	2
12. <i>Lady Bird</i> (Universal Pictures)	298 813	207	790	2,2
13. <i>In the Fade</i> (Pathé Distribution)	235 365	221	919	2,8
14. <i>Croc-Blanc</i> (Wild Bunch)	232 742	568	850	4,6
15. <i>Ni juge, ni soumise</i> (ARP Sélection)	187 036	28	543	3,3
16. <i>La Prière</i> (Le Pacte)	173 801	210	426	3,1
17. <i>Razzia</i> (Ad Vitam)	140 222	110	392	2,8
18. <i>L'Insulte</i> (Diaphana)	133 075	95	532	1,9
19. <i>Gaspard va au mariage</i> (Pyramide)	132 138	111	659	2,8
20. <i>La Belle et la Belle</i> (Memento Films)	112 386	105	391	2,4
21. <i>El Presidente</i> (Memento Films)	110 077	79	547	2,4
22. <i>Mektoub my love</i> (Pathé Distribution)	106 880	153	230	2,1
23. <i>Madame Hyde</i> (Haut et Court)	69 798	88	127	2
24. <i>L'Échappée belle</i> (Bac Films)	60 012	126	505	3,5
25. <i>Vers la lumière</i> (Haut et Court)	56 929	96	543	2,7
26. <i>The Rider</i> (Les Films du Losange)	51 049	72	108	2,3
27. <i>Wajib. L'invitation au mariage</i> (Pyramide)	45 586	39	259	2,7
28. <i>Marie Curie</i> (KMBO)	42 667	84	504	3,8
29. <i>Les Garçons sauvages</i> (UFO Distribution)	41 340	28	131	2,1
30. <i>Tesnota</i> (ARP Sélection)	41 306	34	168	1,9

* Coefficient Paris-Périphérie/Province

Ni juge, ni soumise, verdict très favorable

Le passage sur grand écran de l'émission télévisée belge et culte *Strip Tease*, au regard grinçant et absurde sur notre société, est l'une des plus belles réussites de ce premier trimestre.

Distribué le 7 février par ARP Sélection sur 28 copies, le film de Jean Libon et Yves Hinant continue son excellente carrière en salles et se dirige vers le cap des 200 000 entrées. Après *L'Intelligence des arbres, Merci patron !*, *Et les mistral gagnants* et bien d'autres documentaires, ce succès confirme l'engouement du public pour des sujets de société ou politiques quand ils sont portés avec conviction et qu'ils s'appuient sur des fortes personnalités originales. Ces résultats soulignent également la capacité du réseau Art et Essai à porter ces titres sur la durée : plus de 550 établissements ont diffusé le film, en nationale les salles Art et essai représentaient 84 % des entrées, en 11^e semaine, 40 cinémas tenaient toujours le film à l'affiche grâce à un solide bouche-à-oreille. ●



The Square, belle exposition

Festival de Cannes oblige, nous avons souhaité, comme l'an dernier, consacrer un focus à l'exploitation internationale de la Palme d'or 2017.

Sorti le 18 octobre sur les écrans français, *The Square* sorti par Bac Films a cumulé près de 350 000 entrées dans nos salles après être resté 17 semaines à l'affiche. Le cumul des recettes s'élève à plus de 2,2 M, la part de marché française représentant 15,9 % des recettes mondiales (et une part sensiblement supérieure sur les entrées). Des résultats qui montrent, encore une fois, l'importance pour les films d'auteur du maillage français du territoire, à travers notamment le réseau de salles Art et Essai (représentant 55 % des entrées en première semaine, 67 % en cinquième). Des chiffres légèrement supérieurs à la Suède, pays d'origine du réalisateur Ruben Östlund, en termes de part de marché (15,8 % des recettes). Si le film, distribué en Suède par Triart (sortie le 25 août), a démarré sur deux copies de plus qu'en France (186 contre 184), il n'aura compilé qu'un peu

moins de 200 000 entrées. En revanche, le film aura attiré plus de 215 000 spectateurs en Allemagne où il est sorti le 19 octobre (13,1 % de la part de marché monde). Sorti dans la plupart des pays à l'automne, le film a également dépassé les 150 000 entrées en Italie, et les 115 000 au Danemark, malgré un nombre de copies au démarrage assez bas (respectivement 69 et 52). Notons la part de marché des États-Unis, assez importante – par rapport à d'autres films d'auteur européens – puisqu'elle représente 9 % du cumul des recettes, soit près de 140 000 entrées (pour seulement 4 copies au départ). Une répartition des entrées, au final, beaucoup plus équilibrée que celle de son prédécesseur *Moi, Daniel Blake* qui avait enregistré 35 % de ses recettes internationales en France au moment de notre étude. ●

Baisse de l'Art et Essai en 2017

L'année 2017 fut encore une belle année pour le cinéma en France avec plus de 209 millions de billets vendus pour 693 films de première exclusivité sortis en salles. Un beau résultat en termes de fréquentation puisque la France passe pour la quatrième année consécutive la barre des 200 millions d'entrées, et ce, en dépit d'une baisse de 1,8 % par rapport à 2016 (2^e meilleure fréquentation depuis 50 ans), avec 213 millions d'entrées pour 716 films sortis. Parmi ces entrées, 41 millions ont été faites sur les 377 films recommandés Art et Essai sortis en 2017 (en 2016, 47 millions pour 394 films), soit une baisse de 12 % pour le marché des films Art et Essai, ce qui relativise les bons résultats globaux de la fréquentation en salles. La part des films Art

et Essai est ainsi très légèrement inférieure à 20 % en 2017, alors qu'elle dépassait les 24 % en 2016. Si certains films d'auteur français, souvent découverts à Cannes, ont su tirer leur épingle du jeu (*120 Battements par minute* ou *Petit Paysan*), mettant en lumière la vitalité de notre jeune cinéma, seuls 4 films recommandés en 2017 ont dépassé le million d'entrées. Ils étaient 6 en 2016 avec, à leur suite, 2 titres à plus de 900 000 entrées. Au final, alors qu'en 2016, le top 30 représentait un total de plus de 25 millions d'entrées, le top de 2017 enregistre aux alentours de 20 millions d'entrées. À propos des salles Art et Essai, elles enregistrent 62 millions d'entrées en 2017 (contre 68 millions en 2016), soit une diminution de 8 %. ●



Fox Trot

Samuel Maoz

Michael et Dafna, mariés depuis 30 ans, mènent une vie heureuse à Tel Aviv. Leur fils aîné Yonatan effectue son service militaire sur un poste frontière, en plein désert. Un matin, des soldats sonnent à la porte du foyer familial. Le choc de l'annonce va réveiller chez Michael une blessure profonde, enfouie depuis toujours. Le couple est bouleversé. Les masques tombent.

Après *Lebanon*, qui traitait déjà de la guerre du Liban de 1982, présentant les Israéliens comme premières victimes du conflit, le réalisateur Samuel Maoz revient avec *Fox Trot*. Ce film met en exergue les blessures morales auxquelles sont exposés les jeunes soldats qui servent dans les territoires palestiniens. Cette histoire « d'anti-guerre » traitée sous la forme d'un triptyque, sans pour autant verser dans le film choral, est une œuvre dense, tragique, mais non dénuée d'humour et d'ironie. Maoz met en avant la relation entre les générations ayant vécu la Shoah, le deuil, la mort et son caractère arbitraire en Israël. Ce film qui a représenté l'Israël aux Oscars a créé une polémique dans son pays. La ministre de la Culture, Miri Regev, a indiqué « avoir honte » qu'il « salisse l'image de l'armée ». Ce n'est pourtant pas le propos qu'a voulu tenir son réalisateur. Mettant en scène deux générations traumatisées par le service militaire, il explore la dimension du deuil vécue par des parents israéliens et traite également du quotidien absurde de leur fils qui surveille, avec d'autres soldats, un barrage sur une route désertique fréquentée davantage par les chameaux que par les hommes. Rappelons-le, *Fox Trot* emprunte son nom à une danse à quatre temps. Comme l'indique le père, Michael, c'est une danse dans laquelle « où que tu ailles, tu reviens toujours à ton point de départ », métaphore brillamment utilisée pour signifier, sans la nommer, l'occupation militaire israélienne et ainsi revisiter largement la norme du film de guerre. ●



Retour à Bollène

Saïd Hamich



Nassim, 30 ans, vit à Abu Dhabi avec sa fiancée américaine. Après plusieurs années d'absence, il revient avec elle à Bollène, dans le Sud-Est de la France, où il a grandi. Nassim doit alors faire face à son passé, à sa ville sinistrée, gouvernée par la Ligue du Sud, à sa famille avec laquelle il entretient des relations complexes, et à ce père à qui il n'adresse plus la parole...

Lorsque sa mère lui annonce qu'elle va quitter Bollène, Saïd Hamich (plus connu en tant que producteur de *Much Loved*, *Ni le ciel ni la terre*, *Hope*, *Vent du Nord*...) voit germer son idée de premier long métrage en tant que réalisateur. Il souhaite explorer l'idée d'un retour chez soi et parallèlement, cherche à s'éloigner des représentations médiatiques qui excluent la dimension sociale de la communauté maghrébine en l'abordant plutôt sous le prisme culturel et religieux. Une galerie de personnages variés vient composer le portrait de cette ville, Bollène, dirigée par un maire d'extrême-droite. Nassim est un personnage complexe qui a du mal à se défaire de ses failles psychologiques. La force du film réside dans la justesse de son basculement d'homme fort en colère vers celui d'un homme attaché au lieu de ses souvenirs d'enfance, au tissu familial et à cet endroit qu'il a fui pour vivre son ascension sociale, loin de son milieu d'origine. Une belle énergie émane du film qui ne manque pas d'humour malgré les sujets qu'il aborde. ●

À signaler



The Cakemaker

Ofir Raul Graizer

Thomas, un jeune pâtissier allemand, a une liaison avec Oren, un homme marié israélien qui voyage régulièrement à Berlin pour affaires. Quand Oren meurt dans un accident de voiture, Thomas se rend à Jérusalem à la recherche de réponses concernant sa mort. Sans révéler qui il est, Thomas se plonge dans la vie d'Anat, la veuve de son amant, qui tient un petit café. Il commence alors à travailler pour elle.

L'histoire de *The Cakemaker* s'inspire de faits réels : l'histoire d'un homme qui menait une double vie, celle d'un homme marié qui avait aussi des liaisons avec des hommes. Cet homme a perdu la vie il y a dix ans. Mais c'est à sa femme que le réalisateur a choisi de s'intéresser. La situation dans laquelle elle se trouvait, cette double tragédie (avoir perdu son mari mais, en même temps, découvrir sa trahison), et comment elle allait pouvoir faire le deuil d'une personne qu'elle a aimé et qui lui a menti. À ce point de vue, il a ajouté celui de l'amant, secret et fictif, qui, lui, ne peut pas pleurer, devant vivre avec sa tragédie sans voix. Le réalisateur a souhaité donner à ces deux personnages la possibilité d'échanger et pour cela, il a choisi un lieu important, celui de la cuisine. À travers elle, il a laissé s'exprimer la générosité, le désir, la nostalgie, les traditions... Un véritable délice. ●



L'Île aux chiens

Wes Anderson

En raison d'une épidémie de grippe canine, le maire de Megasaki ordonne la mise en quarantaine de tous les chiens de la ville, envoyés sur une île qui devient alors l'Île aux chiens. Le jeune Atari, 12 ans, vole un avion et se rend sur l'île pour rechercher son fidèle compagnon, Spots. Aidé par une bande de cinq chiens intrépides et attachants, il découvre une conspiration qui menace la ville.

Si le travail d'orfèvre de Wes Anderson semblait le plus abouti dans *The Grand Budapest Hotel*, son dernier film en prises de vues réelles, ce qu'il propose avec *L'Île aux chiens* atteint un nouveau niveau de précision et d'ambition. La construction des plans, la symétrie, le choix des couleurs sont, comme d'habitude, travaillés avec soin. La richesse visuelle du film est sans égale. Il regorge de références au cinéma japonais, dont Anderson revendique l'influence, de Kurosawa à Suzuki en passant par Ozu. Si on aimerait voir Wes Anderson s'attaquer à la science-fiction, il met d'ores et déjà un pied dans l'anticipation avec ce récit dystopique imaginant une mégapole japonaise régie par un maire tyrannique ayant mis les chiens aux bans de la société. Une fois encore – c'était déjà le cas dans *Moonrise Kingdom* ou *The Grand Budapest Hotel* –, ce sont les enfants qui dévoilent le complot et sauvent les adultes d'eux-mêmes. Mais les vrais héros du film, comme son titre l'indique, sont bien entendus les chiens, auxquels le réalisateur a porté un soin tout particulier, autant dans l'écriture des personnages, donnant à chacun un caractère et une personnalité propre, le doublage, avec un casting de voix incroyables, et surtout la technique d'animation, absolument sans faille. Wes Anderson nous offre un nouveau film d'animation réjouissant, extrêmement drôle, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. ●



Parvana, une enfance en Afghanistan

Nora Twomey

Une petite fille vivant en Afghanistan se déguise en garçon afin de pouvoir travailler et faire vivre sa famille...

C'est l'histoire d'une fillette de 10 ans qui grandit en Afghanistan. C'est l'histoire d'une fillette qui n'a pas le droit de lire. Qui n'a pas le droit de sortir dans la rue sans un homme. Qui n'a pas le droit d'adresser la parole à un homme. Qui n'a pas le droit de travailler. C'est l'histoire de toutes les petites filles, de toutes les femmes qui vivent en Afghanistan. Nora Twomey adapte ici un roman de Deborah Ellis qui retrace la lutte d'une petite fille pour sa survie et celle de sa famille, dans une société où tout lui est hostile. Pour se nourrir et subvenir aux besoins de sa famille, elle va devoir se déguiser en garçon. À travers l'histoire de Parvana, le film montre les ségrégations extrêmes que subissent, non seulement les femmes, mais aussi les fillettes, dans un pays soumis au régime des Talibans comme l'Afghanistan. À l'instar de *Wadjda* (qui se déroulait en Arabie Saoudite) ou de *Hors-Jeu* (en Iran), le film épouse le point de vue de filles courageuses qui résistent à cette oppression. Avec pédagogie et une utilisation subtile du hors-champ qui ne montre jamais la violence sans pour autant la taire, le film permet d'aborder ce sujet avec les enfants dès 9-10 ans. Mais la réussite du film tient aussi à la qualité de son animation. On retrouve dans le film l'esthétique de films comme *Brendan et le secret de Kells* ou *Le Chant de la mer* puisqu'il s'agit du même studio. Mais *Parvana* fait une proposition artistique supplémentaire en utilisant deux types d'animation : le récit principal en animation 2D et la fable au sein du récit en papier découpé. Les deux niveaux de la narration se trouvent donc renforcés par ces deux techniques d'animation qui donnent un rythme au film, notamment dans sa séquence finale. Une œuvre forte et importante qui traite d'un sujet grave et sérieux avec beaucoup de justesse et de tendresse envers ses personnages. ●

Fox Trot

Samuel Maoz

Fiction
Allemagne,
France, Israël,
1 h 53

Distribution
Sophie Dulac
Distribution

Sortie le 25 avril

Lion d'argent
Grand Prix du
Jury – 74^e Mostra
de Venise.

Retour à Bollène

Saïd Hamich

Fiction
France, Maroc,
1 h 07

Distribution
Pyramide Films

Sortie le 30 mai

The Cakemaker

Ofir Raul Graizer

Fiction
Israël, Allemagne,
1 h 44

Distribution
Damned Films

Sortie le 6 juin

L'Île aux chiens

Wes Anderson

Animation
États-Unis, 1 h 41

Distribution
20th Century Fox

Sortie le 11 avril

À partir de 10 ans

*Soutien
avec document*

Parvana, une enfance en Afghanistan

Nora Twomey

Animation
Irlande, Canada,
Luxembourg,
1 h 34

Distribution
Le Pacte

Sortie le 27 juin

À partir de 10 ans

*Soutien
avec document
et pastille
numérique*

Bilan des 17^e Rencontres Nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire

Soutenues par Est-Ensemble, la DRAC Île-de-France et le CNC, la 17^e édition des Rencontres Nationales Art et Essai Patrimoine/Répertoire, accueillie par le cinéma emblématique de *La Dernière séance*, *Le Trianon*, sous le parrainage de **Michel Hazanavicius** et en présence de nombreux invités, a rassemblé, les 15 et 16 mars, près de 120 participants. La manifestation a été ouverte par **François Aymé** (Président de l'AFCAE), en présence de **Martine Legrand**

(vice-présidente culture d'Est-Ensemble), **Tifenn Martinot-Lagarde** (chef du service de l'économie culturelle de la DRAC Île-de-France), **Xavier Lardoux** (directeur du cinéma du CNC), **Annie Thomas** (directrice du cinéma *Le Trianon*) et **Éric Miot** (responsable du groupe Patrimoine/Répertoire à l'AFCAE). À cette occasion, ils ont tous rappelé le dynamisme du cinéma de répertoire en France, et l'importance de sa valorisation auprès de tous les publics. ●



Rencontre István Szabó

« *Un jour, la politique est entrée dans ma vie.* » C'est par cette citation du réalisateur russe Andreï Zvyagintsev que la rencontre entre István Szabó et le public des Rencontres a débuté. Évoquée par le modérateur Joël Chapron, traducteur et spécialiste des cinématographies des pays de l'Est, elle lui a servi à demander au cinéaste pour quelle raison la politique semblait avoir toujours été omniprésente dans son œuvre, ainsi que l'Histoire, question amenant une réponse aussi simple que lourde de sens du réalisateur : « *Parce que c'est notre vie, et que la politique et l'idéologie ont toujours changé dans notre région du monde.* » Pour illustrer cette affirmation, István Szabó explique comment, né en 1938, il a pu voir les noms des rues de Budapest se modifier 7 ou 8 fois, et comment il ne connaît pas une seule famille hongroise qui n'ait souffert des différents régimes. Si la prééminence de la politique dans ses films vient donc prendre racine dans ses souvenirs les plus intimes, le réalisateur réfute néanmoins la distinction avancée par Joël Chapron selon laquelle la première partie de sa carrière serait plus autobiographique que la seconde, axée autour de biopics de personnages de l'Histoire hongroise. Il explique avoir simplement mis en scène le destin de son peuple. Pour autant, l'importance de la grande Histoire dans le parcours de Szabo prend une tout autre dimension quand, à la question de Joël Chapron lui demandant s'il connaissait des intellectuels s'étant compromis avec le régime communiste, comme son personnage de *Mephisto* avec le régime nazi, le réalisateur répond : « *Oui. Moi.* » Pour mieux expliquer qu'il était alors obligé d'appartenir au Parti pour réaliser des films, en se pliant à certaines exigences du pouvoir pour les voir distribués. Participant ainsi à donner l'impression au reste du monde que la Hongrie était un pays libéral et ouvert. Si cette implication dans les manœuvres politiques de l'époque fut sans comparaison avec le pacte faustien passé par le personnage de Klaus Maria Brandauer dans *Mephisto*, Szabó reconnaît ainsi sans mal avoir été, à son niveau, utilisé par le régime. Au sujet de *Mephisto*, le cinéaste a jugé que l'Oscar du meilleur film étranger avait changé le cours de sa carrière, bien qu'il ait par la suite refusé tous les projets hollywoodiens proposés, ne se sentant pas légitime pour traiter d'histoires américaines. Interrogé sur le cinéma européen contemporain, Szabó s'est félicité de voir le cinéma hongrois revenu sur le devant de la scène à l'orée des années 2010, grâce à de jeunes auteurs, tels que Lazlo Nemés (*Le Fils de Saul*), après deux décennies compliquées, durant lesquelles le lien entre la société hongroise et les cinéastes avait été rompu. ●



Conférence de Pascal-Alex Vincent Suzuki, l'iconoclaste

Pascal-Alex Vincent, réalisateur, scénariste et enseignant, est venu donner une conférence sur l'œuvre et la place de Seijun Suzuki au sein du cinéma japonais. Cinéaste assez méconnu et qui continue pourtant d'influencer de nombreux réalisateurs tel que Wong Kar-Wai, Quentin Tarantino ou Jim Jarmusch, Suzuki s'est surtout fait connaître dans les années 1960. Influencé par la liberté des auteurs de la Nouvelle Vague française, il va faire quelque chose d'unique : produire des films singuliers et audacieux au sein d'un des plus grands studios japonais, la Nikkatsu. La spécificité de son cinéma réside dans l'utilisation systématique du cinémascope et de la couleur (pour contrer la télévision de l'époque). Son cinéma est un cinéma de genre mettant en scène tantôt des gangsters-héros (genre très prisé à l'époque), tantôt des prostituées. Un cinéma violent, sexuel, où l'art de l'image prend le pas sur le scénario qui intéressait peu le réalisateur. Cinéaste essentiel, Seijun Suzuki est mis à l'honneur grâce à une rétrospective de 6 de ses films (ressortis le 28 mars, Splendor Films). Pascal-Alex Vincent a su exprimer toute la singularité de ce

réalisateur iconoclaste au sein d'une conférence qu'il déclinera également autour de plusieurs autres grands maîtres du cinéma japonais (Imamura, Ozu, Naruse, Kurosawa, Oshima). Ces conférences organisées par l'AFCAE, en partenariat avec l'ADRC, viendront accompagner plusieurs films (une dizaine de ressorties sélectionnées par l'AFCAE et l'ADRC en accord avec Pascal-Alex Vincent et les distributeurs concernés) dans le but d'introduire les œuvres de ces réalisateurs phares directement auprès des spectateurs. ●



Master class Hazanavicius

Parrain des 17^e Rencontres Patrimoine/Répertoire, **Michel Hazanavicius** s'est livré avec générosité au jeu de la master class, animée par Jean-Claude Rapiengeas, grand reporter au journal *La Croix*.

Né en 1967 à Paris, d'une famille issue de ce qu'il qualifie lui-même de petite bourgeoisie, Michel Hazanavicius révèle, en préambule de sa master class, et en réponse aux premières questions de Jean-Claude Rapiengeas, qu'il ne saurait se présenter comme un artiste ayant toujours su qu'il serait un jour cinéaste. En prenant le contre-exemple d'un Steven Spielberg, qui fit ses premières gammes derrière la caméra dès son plus jeune âge, Michel Hazanavicius s'est décrit comme un enfant persuadé de l'impossibilité d'intégrer le monde du cinéma, n'étant pas né de parents travaillant dans ce milieu. Il se construit donc un bagage cinéophile dans le sillage de son frère Serge, avec qui il sillonne les salles de son IX^e arrondissement natal : *l'Action Lafayette*, et la multitude de petites salles des Grands Boulevards, où il devient un familier des Marx Brothers, Fred Astaire ou Humphrey Bogart. Sans nourrir d'ambition de réalisation, il poursuit ses années de formation en intégrant une école d'art, en se spécialisant en dessin. Ce n'est que plus tard qu'il entre à Canal +, sur la proposition de Dominique Farrugia, un ami de son frère, qui lui propose un stage sur les sketches et les émissions des Nuls. C'est dans ce giron iconoclaste que Michel Hazanavicius rencontre plusieurs de ses futurs collaborateurs, et qu'il commence à perfectionner son art du détournement absurde, en étant chargé de trouver des images d'archives devant servir aux faux journaux télévisés de la bande Chabat / Lauby / Farrugia / Carrette, et posant les bases de son premier coup d'éclat, *La Classe américaine*. Mash-up délirant de centaines d'extraits de films Warner Bros, cet exercice de style potache se fait au nez et à la barbe de la major, à qui Hazanavicius et son compère

Dominique Mézerette font croire qu'il s'agit d'un hommage au centenaire du cinéma. N'ayant obtenu aucun droit d'utilisation des images, le film est diffusé une seule fois, avant d'être mis sous clé par la chaîne. C'est donc sous le manteau qu'il acquiert sa réputation, grâce aux employés de la « Bandothèque » de Canal, qui en font des copies pirates pour se les échanger. Démarche qu'Hazanavicius qualifie d'« *au bord du porno* ». Ce n'est qu'avec l'arrivée d'Internet qu'un fan anonyme se lance seul dans la restauration intégrale de ce « film » devenu culte, en retrouvant tous les extraits utilisés. Le premier film de cinéma de Michel Hazanavicius, *Mes Amis*, étant un échec auprès du public, sur lequel il ne s'attarde pas (« *Comme son titre l'indique, il n'y a que mes amis qui l'ont vu* »), il n'est que l'un des derniers réalisateurs à qui l'on propose la réalisation d'OSS 117. Selon le cinéaste, ce film est arrivé au bon moment pour lui. Il évoque la grande joie du tournage. À la suite des deux énormes succès de la série, Michel Hazanavicius s'attaque à son projet le plus ambitieux, *The Artist*. Il explique n'avoir étrangement jamais pensé prendre un grand risque en l'entreprenant, en raison de l'absence de concurrence dans le genre : « *Pour une comédie romantique, vous êtes 2000 sur la ligne de départ. Il est compliqué de faire beaucoup mieux que les autres. Alors que vous êtes à peu près sûr de faire le meilleur film muet en noir et blanc de l'année !* » La master class s'est poursuivie par une longue évocation de son dernier film, *Le Redoutable*, et de son accueil mitigé entre godardophiles, plutôt bienveillants, et godardolâtres, intransigeants. Michel Hazanavicius s'attendait à ces réactions, mais se défend d'avoir voulu juger JLG, pour au contraire en dresser un « *portrait complexe*

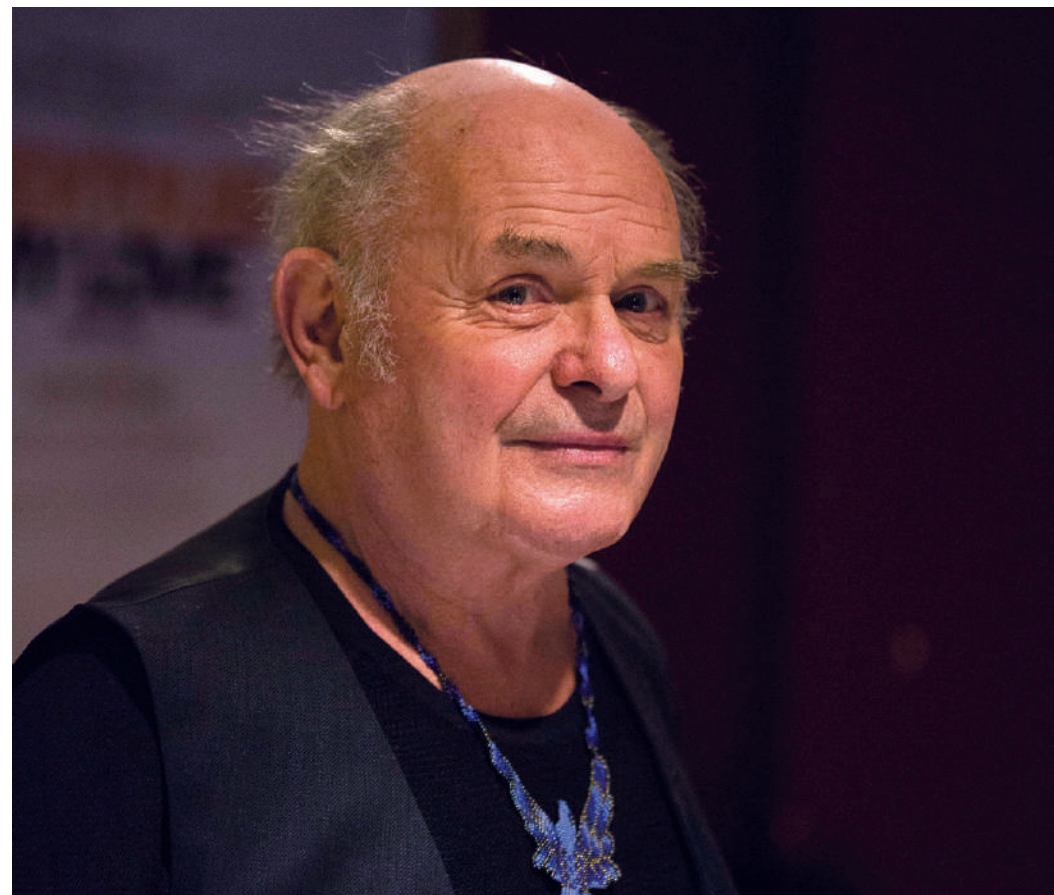
Carte blanche à Michel Hazanavicius : *L'Inconnu* de Tod Browning en ciné-concert

Michel Hazanavicius avait prévu un beau cadeau pour les participants en choisissant un film rare de Tod Browning, *L'Inconnu*. À cette occasion, la Cinémathèque française avait accepté de mettre à disposition de l'AFCAE l'unique copie existante du film, en 35 mm.

Lors de la présentation, Michel Hazanavicius a expliqué avoir découvert ce film alors qu'il préparait *The Artist*. Subjugué par ce cinéma tout sauf réaliste, mettant en scène ceux qui, autrefois, étaient qualifiés de « monstres », il s'est dit attaché à la façon qu'avait Tod Browning d'en montrer toute l'humanité. Les rebondissements s'enchaînent et les images marquantes restent. Drôle et touchant, il met en scène pour la première fois Joan Crawford, icône d'Hollywood en devenir, auprès de celui qui en est déjà une, Lon Chaney, immense vedette du cinéma muet de l'époque, surnommé « l'homme aux mille visages ». Karol Beffa a accompagné cette œuvre au piano, avec une improvisation musicale, l'une de ses spécialités. Les spectateurs ont ainsi pu assister à un beau moment de cinéma. ●



et paradoxal ». Il révèle que sa seule peur était une réaction de Godard lui-même, « *avec une de ses phrases dont il a le secret, dont je ne me serai pas relevé* », qui n'a finalement fait aucun commentaire. Fut enfin évoquée en conclusion son implication à l'ARP, dont il fut le président, engagement qu'il justifie par la volonté de rendre à son tour un peu de ce que ses prédécesseurs lui ont donné par leurs actions pour préserver une économie et une politique du cinéma permettant aujourd'hui de faire un nombre de films sans commune mesure avec le reste de l'Europe. ●



Jean-François Stévenin

Entre deux projections des Rencontres Patrimoine/Répertoire, brève rencontre avec le réalisateur exigeant et rare, Jean-François Stévenin, qui aura construit avec seulement 3 films en 23 ans, une œuvre aussi atypique que populaire, intimement liée au mouvement Art et Essai.

Comment êtes-vous venu à la carrière de réalisateur ?

J'ai d'abord été premier assistant, un très bon premier assistant ! Puis acteur. J'ai beaucoup travaillé avec Truffaut, Rozier, Rivette. C'est en les regardant que je me suis dit que c'était possible. Qu'on pouvait tourner sans vedettes, avec une dizaine de copains et un peu d'argent. Donc je l'ai fait une première fois avec *Passe-Montagne*, puis une autre, 8 ans après, avec *Double Messieurs*, et 15 ans après avec *Mischka*. Il faut du temps pour trouver la bonne histoire, puisque j'écris moi-même, je suis incapable d'adapter un bouquin. Et pour trouver l'envie, l'envie de liberté.

Quel est votre rapport au mouvement Art et Essai ?

Je rêvais de cinéma quand j'étais étudiant à HEC. J'allais au *Studio Bertrand*, à la rue Champollion, à la Cinémathèque. L'Art et Essai participe à la sauvegarde du cinéma. Nous sommes l'un des rares pays où il y ait autant de salles pour que des petits films comme les miens, faits à la main,

puissent rester plus de 4 jours à l'affiche. Quand je vois qu'on m'invite 40 ans après la sortie de *Passe-Montagne* pour en parler, que le CNC finance sa restauration car il estime qu'il fait partie du patrimoine du cinéma français, et qu'il va être diffusé dans les salles Art et Essai, je trouve ça formidable. À l'époque de sa sortie, *Passe-Montagne* était d'abord passé dans une seule salle, le *Saint-André des Arts* de Roger Diamantis, puis chez Frédéric Mitterrand, à l'*Olympic Entrepôt*. *Double Messieurs* et *Mischka* ont ensuite eu une carrière moins confidentielle, car le réseau Art et Essai leur a permis d'avoir une vie en salles plus longue.

Avez-vous une salle d'élection dans votre parcours de spectateur et de réalisateur ?

Le *Saint-André des Arts*. J'y allais beaucoup, et c'est moi qui avais dit à Roger Diamantis « Si je fais un film un jour, je veux qu'il ne sorte que chez toi ». Et c'est ce qui s'est fait ! Il a fait quelque chose de formidable sur ce film et les deux suivants : les garder 6 semaines à l'affiche, quel que soit le nombre d'entrées. ●



Une certaine rencontre Robert Mulligan

Angie, une Italienne catholique, tombe enceinte de Rocky, un musicien avec qui elle a eu une aventure d'un soir. La jeune femme décide d'avorter et le retrouve pour lui annoncer la nouvelle...

Audacieux, moderne, avant-gardiste, tels sont les qualificatifs qui pourraient définir cette histoire d'amour qui s'éloigne des comédies romantiques traditionnelles. Elle commence là où d'autres finissent, par le moment où Angie annonce à Rocky, avec qui elle a partagé une seule nuit, qu'elle est enceinte de lui et qu'elle ne lui demande qu'une chose : le contact d'un médecin pour avorter, dans le secret. Sujet audacieux, quand on pense que l'intrigue se déroule dans l'Amérique des années 1960. Robert Mulligan ne craint pas d'aborder avec finesse et brio l'avortement, l'indépendance des femmes, les relations femmes/hommes, le désir de liberté, la crainte de devoir « rester dans le rang », le poids de la famille, etc. Cette comédie dramatique vient confirmer l'importance d'un auteur qui reste encore très méconnu et qui sait manier aussi bien les acquis de la Nouvelle Vague (filmer dans les rues de la ville, ellipses qui dynamisent la narration, représentation de la sexualité) que les standards du cinéma hollywoodien (la séquence dans la nuit avec le taxi). Oscillant entre drame intimiste et comédie romantique, le film nous offre une balade dans les rues de New York à travers ses deux brillants interprètes (Natalie Wood et Steve McQueen qui forment ici un magnifique couple de cinéma). Un film d'une grande modernité à découvrir en salle pour la première fois depuis sa sortie en 1964, une vraie perle rare ! ●

Soutien AFCAE	Fiction, États-Unis, 1 h 40
ERLE RARE	Distribution Splendor Films
	Sortie le 23 mai

Ciné-dossiers : un outil pédagogique pour tous



Le Festival du Film d'Histoire de Pessac a lancé en novembre dernier une nouvelle collection de documents pédagogiques inédits : les ciné-dossiers. Chaque numéro de 170 pages rassemble plus d'une vingtaine de dossiers pédagogiques dédiés à des films qui déclinent le thème historique du festival (So British en 2017 ; L'Entre-deux-guerres en 2018).

Chaque dossier de 6 pages est construit ainsi : une page de présentation avec synopsis, générique, affiche, introduction générale et niveau ; une double-page sur les contextes historique et cinématographique ; une double-page de pistes pédagogiques et d'analyses et enfin une page de références (films, livres, ressources en ligne). Les dossiers sont précédés par deux textes d'introduction : en 2017, l'un était consacré à l'histoire de la Grande-Bretagne ; l'autre au cinéma britannique.

Julia Pereira, adjointe au commissaire général, déléguée au programme pédagogique, nous explique plus en détails ce projet.

D'où est venue l'idée de ces ciné-dossiers ?

Depuis ses débuts, un aspect important du festival est sa mission pédagogique. Les scolaires représentent la moitié des spectateurs (15 000 élèves accueillis en 2017). Depuis plus de 20 ans, un travail est fait avec un groupe pédagogique pour mettre sur pied un programme scolaire exigeant et accessible. Il s'agit de faire découvrir des films de qualité, avec un intérêt à la fois cinématographique et historique. Jusqu'à présent, des fiches pédagogiques étaient rédigées mais ces dossiers étaient disparates, la forme artisanale et la diffusion confidentielle : une fois le festival terminé, ils ne servaient plus à personne. Ce qui était dommage car ces dossiers demandaient un travail considérable. Beaucoup de festivals travaillent sur l'éducation à l'image, mais l'alliance entre cinéma et histoire est relativement unique. Chaque année, nous proposons une vingtaine de films qui allient deux matières, voire plus. C'est un corpus riche qui n'était pas utilisé au maximum de son potentiel. C'est ainsi que nous avons eu l'idée de créer un manuel qui pourrait être publié. Nous voulions un outil qui puisse multiplier l'audience, mais aussi la durée de vie de ce travail. Nous espérons que le fait de proposer aux enseignants un panorama de titres parmi lesquels il pourra piocher en fonction de sa matière, de son niveau et de ses envies, avec des dossiers synthétiques faciles d'accès et une mise en page attrayante, aura un effet clairement incitatif.

Quels retours avez-vous reçus ?

Les retours ont été très positifs. Nous avons sollicité en amont les enseignants déjà venus sur le festival en les interrogeant sur leur utilisation des outils existants et ce qui leur manquait. Ils ont été très satisfaits de cet ouvrage, contrairement aux anciens, car il peut être utilisé autant pour préparer la séance qu'après. Ces dossiers donnent les clés pour pouvoir travailler efficacement et aller plus loin avec les références données. La diversité des rédacteurs apporte une variété de ton et d'analyse, des regards complémentaires, ainsi que la possibilité de les confronter et de tirer des fils entre les films pour qu'ils se fassent écho.

Quelles évolutions envisagez-vous pour cette collection ?

Nous avons déjà prévu de réduire le nombre de films (de 26 à 22) pour permettre de développer les dossiers en passant de 6 à 8 pages sur chaque film. Cela permettra d'avoir une double-page d'analyse supplémentaire, en développant notamment les contributions extérieures. Il sera possible d'intégrer des entretiens ou des articles d'historiens par exemple, apportant un point de vue différent et donc une valeur ajoutée au dossier. L'objectif à terme est, bien entendu, de créer une collection de référence. Nous avons reçu une centaine de commandes pour le premier numéro, qui a été autoédité. Idéalement, nous aimerions nous appuyer sur une maison d'édition (peut-être de manuels scolaires) pour permettre une diffusion plus large et pérenne de ces ciné-dossiers. ●

La prochaine édition du Festival du Film d'Histoire de Pessac aura lieu du 19 au 26 novembre 2018 et aura pour thème : « 1918-1939 : La drôle de paix. »

Pour plus d'informations ou pour commander l'ouvrage complet (15 €) : www.cinema-histoire-pessac.com



Rencontres du SDI

Pour leur 5^e édition, les Rencontres du Cinéma Indépendant, organisées par le Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI), et auxquelles l'AFCAE s'est associée depuis l'origine, auront lieu au cinéma *Les Stars* de Strasbourg du mardi 19 au jeudi 21 juin. Au programme : des films en avant-première (dont un film Jeune Public, un film Patrimoine et un documentaire), un atelier Jeune Public, une séance de *line-up* et bandes-annonces, un après-midi d'échanges autour des enjeux de l'exploitation et de la distribution indépendantes, ainsi qu'une soirée festive.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 mai. Plus d'informations sur le site du SDI : <https://www.sdicine.fr/rencontres-du-cinema-independant>

Plateforme de visionnement

La plateforme de visionnement AFCAE a été lancée au début du mois de février. Depuis cette date, 42 films sont visibles pour les adhérents, 53 pour les membres du Collège de recommandation. Plus de 400 adhérents s'y sont déjà inscrits. Sur les 66 distributeurs ayant répondu au questionnaire envoyé avant le lancement de la plateforme, 59 sont favorables à ce dispositif. Ce sont déjà 319 films qui sont prévus pour 2018, soit plus de 80% des films distribués par les distributeurs favorables à la plateforme. Ceci signifie qu'ils accordent massivement leur confiance à cet outil. Pour s'inscrire, les adhérents doivent remplir et renvoyer le formulaire d'inscription qui se trouve sur la page d'accueil de l'espace adhérent du site de l'AFCAE. L'inscription est traitée en 4 jours. Suite à celle-ci, ils reçoivent une notice d'utilisation, ainsi que des identifiants et codes, générés directement par la plateforme. Chaque film peut être vu deux fois par l'exploitation adhérente.

Informations auprès d'Anne Ouvrard, chargée de mission : anne.ouvrard@art-et-essai.org

50 ans de la Quinzaine des Réalisateurs

À l'occasion du demi-siècle d'existence de la Quinzaine des Réalisateurs, devenue, depuis sa création en 1969, un formidable révélateur de talents, entretiens croisés avec deux de ses figures tutélaires : **Pierre-Henri Deleau**, directeur historique de la Quinzaine 30 ans durant, de sa première édition à 1999, et **Édouard Waintrop**, prêt à mener au bout son ultime programmation, après 7 années en tant que directeur artistique de cette section parallèle.



Pierre-Henri Deleau

Comment êtes-vous arrivé à la tête de la Quinzaine des Réalisateurs, à seulement 26 ans ?

J'avais travaillé avec Henri Langlois à la Cinémathèque française. Lorsqu'il a été mis à la porte en février 68, j'ai rencontré énormément de réalisateurs qui le défendaient. Cela a resserré les liens que j'avais déjà avec Jacques Doniol-Valcroze (fondateur des *Cahiers du Cinéma* et de la SRF) et Pierre Kast. Puis Mai 68 est arrivé, et tous les réalisateurs ont découvert qu'ils avaient intérêt à se regrouper face aux producteurs, aux distributeurs et aux exploitants pour faire entendre la voix de la création. Ils ont donc créé la Société des Réalisateurs de Films, dont j'ai tout de suite fait partie. Après avoir proposé des réformes au Festival de Cannes, toutes refusées, Jean-Gabriel Albicoco a annoncé que l'on créerait une manifestation à Cannes pendant le Festival. Et comme les réalisateurs ne savaient pas comment s'y prendre, c'est Doniol-Valcroze qui m'a demandé de prendre la tête de la Quinzaine.

Comment fonctionnait la Quinzaine par rapport au Festival de Cannes, et qu'a-t-elle changé dans son déroulement ?

L'idée, quand nous avons créé la Quinzaine, c'était de rendre compte de ce qui se passait à cette époque. Nous étions dans une période de contestation radicale à travers le monde. À l'époque, c'étaient les pays qui décidaient des films en compétition. Naturellement, c'était souvent des choix académiques. Il ne fallait pas que les œuvres choquent les pays représentés. Le Festival était dominé par les quatre grandes cinématographies de l'époque : l'Italie, les USA,

la France et la Grande-Bretagne. Mais il n'y avait pas du tout de cinéma africain, ni arabe, ni noir. Un tout petit peu d'Amérique du Sud avec les films brésiliens ou argentins, et l'Asie était essentiellement représentée par le Japon. Il y avait un besoin et une frustration. C'était le début d'un nouveau cinéma québécois, suisse, allemand, brésilien avec le Cinéma Nuovo... La Quinzaine est née au bon moment, au bon endroit, quand le cinéma était en train d'exploser et de faire progresser les structures existantes. Il suffisait de cueillir un peu partout, là où le Festival n'avait pas l'idée d'aller chercher. Et il a compris la leçon ! Il a découvert qu'il était devenu, sans même s'en rendre compte, trop académique, voire obsolète. Donc, quelques années plus tard, il décidera de choisir lui-même les films, sous pression de Maurice Bessy, et surtout de Gilles Jacob. La Quinzaine n'a fait qu'accélérer ce qui était inévitable.

Les rapports avec le Festival étaient-ils compliqués lors des premières années ?

C'est à partir du moment où la Quinzaine a commencé à être reconnue par les journalistes, et que nous sommes devenus comme un reproche vivant de ce qui aurait pu être une sélection idéale, que les relations ont commencé à se tendre avec l'Officielle. Par exemple, la Quinzaine a montré 5 films de Nagisa Oshima, jusqu'au triomphe commercial et critique de *L'Empire des Sens*, et là nous avons su que le prochain serait en compétition. Il a fallu 5 films de Werner Herzog et le triomphe d'*Aguirre* pour qu'on sache qu'il finirait enfin en compétition. Et le mouvement s'est accéléré : 2 films de Taviani, puis en compétition ; j'ai tout de suite su, après le premier film de Jim Jarmusch ou celui de Spike Lee que le second nous échapperait. Gilles Jacob l'a très vite compris. Ce qui a tendu les rapports, c'est la création par Maurice Bessy de 3 sections parallèles pour tenter de museler la Quinzaine : *Le Passé Décomposé*, *Les Yeux Fertiles*, et *Un Certain Regard*, ramenées en un seul Certain Regard à l'arrivée de Gilles Jacob, qui va finalement baptiser ça Sélection Officielle, pour faire croire à des réalisateurs qu'ils étaient en compétition – alors qu'ils ne l'étaient pas – et ainsi piquer des films à la Quinzaine. Gilles Jacob ne s'en est d'ailleurs jamais caché.

Ce départ naturel des auteurs vers la compétition n'a jamais été ressenti comme une trahison ?

Au contraire, je voyais ça comme la consécration de notre travail. Dès l'instant qu'ils étaient pris en compétition, j'étais ravi. J'ai toujours considéré la Quinzaine comme un coucou qui avait fait son nid sur une branche d'arbre qui existait avant. Et je me suis réjoui que des gens comme Haneke, les frères Dardenne, Théo Angelopoulos aient eu des Palmes d'or après avoir commencé chez nous.

Pourquoi avoir quitté ce poste d'une vie, après 30 ans en tant que délégué général ?

Parce que ça faisait un chiffre rond. Et que j'avais moins d'appétence, moins d'envie d'aller à Cannes. Il était temps que je m'en aille, d'autant que j'avais créé le FIPA qui me prenait de plus en plus de temps, où je suis resté 22 ans. J'avais aussi créé le Festival du Film d'Histoire de Pessac, dont je suis délégué général depuis 29 ans. Je pense que je ferai une année de plus pour que ça fasse 30 ans ! Quand on a moins envie, il ne faut plus le faire, parce qu'on le fait moins bien. Personne ne m'a forcé à partir. Au contraire, la SRF a été tellement surprise qu'elle a essayé de me convaincre de rester. ●



Édouard Waintrop

Comment êtes-vous arrivé à la Quinzaine des Réalisateurs ? Quel était votre rapport à cette sélection avant d'en prendre la tête ?

C'était un concours, à l'été 2011, avec 16 candidats si je me souviens bien. Je me suis proposé et j'ai gagné le cocotier ! L'année de création de la Quinzaine, en 1969, correspond à peu près au moment où j'ai commencé à m'intéresser aux cinémas qu'elle a tout de suite défendus. J'ai vu *La Première charge à la machette* de Manuel Octavio Gómez à Paris, le premier film projeté à sa première édition. J'avais aussi suivi la reprise de la troisième Quinzaine au TNP à Chaillot, dans laquelle il y avait *THX 1138* de George Lucas, *La Soudaine Richesse des pauvres gens des Korbach* de Volker Schlöndorff et quelques autres films mémorables. Je suis donc un enfant de la Quinzaine, mais je n'aurais jamais pensé en devenir un jour le directeur artistique.

L'histoire truculente de la Quinzaine



Quinzaine des Réalisateurs : Les Jeunes Années (1967-1975) de Bruno Icher
Éditions Riveneuve, 2018,
182 pages, 18 €

C'est à une plongée immersive que se livre le journaliste Bruno Icher pour raconter les premières années de la Quinzaine des Réalisateurs, en interrogeant les principaux acteurs de sa création. Avec une plume alerte, épousant l'atmosphère libertaire et insouciance des éditions pionnières, l'ancien chef du service culture de *Libération* narre la prise d'assaut par les jeunes turcs du cinéma français d'un Festival de Cannes sclérosé par des protocoles d'un autre âge, dans la foulée de Mai 68 et de l'annulation du Festival. Voyant toutes leurs propositions de réformes refusées, ils créent la première section parallèle de la Croisette, sous le regard condescendant de leurs aînés, avant que ce mépris ne laisse la place à l'incrédulité et l'inquiétude face à la réussite grandissante de ce rendez-vous cannois chaque année un peu plus incontournable. Puits d'anecdotes aussi ubuesques que passionnantes, rappelant le souvenir d'une époque où les copies de films interdits dans leur pays s'échangeaient en douce quelques minutes avant la projection, où les programmations se faisaient et se défaisaient dans une improvisation permanente, ce témoignage se lit comme un roman d'aventures, dont les héros d'hier et d'aujourd'hui posent un regard aussi attendri qu'incrédule sur le succès insoupçonné de cette entreprise qui aura révolutionné le rapport de Cannes aux cinémas du monde. ●

L'édito 2018 de la Quinzaine

PAR ÉDOUARD WAINTRUP, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

La Quinzaine des Réalisateurs démarrera en tornade avec *Les Oiseaux de passage*, tragédie colombienne épique sur la naissance du narco-trafic, mise en scène par Ciro Guerra et sa complice Cristina Gallego. On parlera donc espagnol au *Théâtre Croisette*, puisque outre le film d'ouverture, il y aura un extraordinaire long métrage mexicain, *Cómpame un revólver* de Julio Hernández Córdón ; et un argentin, *El motoarrebataador* d'Agustín Toscano, qui se déroule dans la lointaine province de Tucumán. Et deux films espagnols, *Carmen y Lola* d'Arantxa Etcheverría, histoire d'amour entre deux gitanes, et *Petra*, conte cruel et puissant de Jaime Rosales. Et même un long métrage brésilien magique, *Los Silencios*, de Beatriz Seigner, dans lequel, « milagro ! », les conversations se tiennent dans la langue de García Márquez. Le continent africain sera présent à la Quinzaine par la grâce de *Mon cher enfant*, de Mohamed Ben Attia, drame émouvant sur lequel souffle l'amour paternel. De Chine nous vient *Ming wang xing shi ke (The Pluto Moment)* de Ming Zhang, qui suit les errements d'un cinéaste urbain dans la Chine profonde, avec des paysans étonnés, des célébrations, des satrapes bornés et l'amour. Du Japon nous parvient la dernière œuvre de Mamoru Hosoda, *Mirai ma petite sœur*, merveille de film d'animation signée par l'auteur des *Enfants loups*.

Dans *Leave No Trace*, l'Américaine Debra Granik a mis en scène un couple père-fille qui refuse tout de la société et vit à la dure dans une forêt d'Oregon. Il fallait un film qui fasse frémir, et ce sera *Mandy*, de Panos Cosmatos avec un Nicolas Cage en rage... Un film réalisé par le Serbe Ognjen Glavonic, *Teret*, pourra aussi faire trembler le spectateur, en nous racontant avec élégance le voyage d'un camion au chargement secret et lugubre dans la Yougoslavie en guerre. Stefano Savona est un documentariste italien ; dans *Samouni Road*, il a reconstruit à Gaza le martyre d'une famille palestinienne et en a tiré un film fort. Gianni Zanasi, également italien, a, dans *Troppa grazia*, mis en scène une comédie touchée par la grâce. Il y aura aussi six longs métrages français : un premier film, *Joueurs* de Marie Monge, belle et sombre histoire d'amour ; un nouveau Philippe Faucon, *Amin*, qui suit les hésitations d'un ouvrier immigré sénégalais entre deux femmes et deux continents ; un film de Guillaume Nicloux, *Les Confins du monde*, descente aux enfers dans l'Indochine coloniale en guerre. Et aussi deux comédies, différentes mais toutes deux avec des accents de polar, *En liberté !* de Pierre Salvadori et *Le monde est à toi* de Romain Gavras. Enfin, *Climax* de Gaspar Noé... Sans oublier dix courts métrages du monde entier... ●

Médiateurs culturels : état des lieux

En 2016, dans le cadre des négociations des conventions triennales (2017/2019) avec les régions, le CNC avait annoncé sa volonté de développer le cofinancement de postes de médiateurs culturels dans les salles de cinéma ou les associations de salles, avec une extension du dispositif du «1 € pour 2 €», déjà en place pour la production cinématographique. Un an et demi après l'entrée en vigueur du dispositif (les postes concernés ont pu être mis en place à partir du 1^{er} janvier 2017), état des lieux et point d'étape sur cette mesure.

Pour rappel, l'objectif de ce dispositif était de permettre la création de 150 à 200 postes de médiateurs au niveau national entre 2017 et 2019, ou de pérenniser des emplois existants. Il s'adresse aux salles de cinéma et aux associations territoriales qui accompagnent les salles dans leur travail de médiation en direction des publics. Toutes les formes d'exploitation cinématographique doivent en principe pouvoir en bénéficier, quel que soit leur statut (privé, associatif, public). Un poste peut être mutualisé entre plusieurs salles. Chaque région étant maître de sa politique culturelle en matière cinématographique, ce dispositif ne bénéficie qu'aux salles implantées dans des régions qui ont retenu cette proposition en l'intégrant dans la convention conclue avec le CNC. Au vu de la durée de la négociation de cette nouvelle génération de conventions, s'inscrivant dans le cadre de la mise en place de la réforme territoriale ayant créé les nouvelles régions, il a fallu un certain temps de mise en œuvre pour que le dispositif soit effectif. Plusieurs régions, qui ont retenu le dispositif, n'ont fixé le montant de l'enveloppe et le nombre de postes créés qu'à la fin de 2017, ce qui signifie que la mesure ne prendra effet qu'en 2018. La majorité des régions se sont montrées intéressées ou favorables à cette mesure. Celles qui l'ont retenue ont souhaité favoriser la mutualisation. Dans les Hauts-de-France, par exemple, où le parc cinématographique est composé en grande partie de mono-écrans, le choix d'un médiateur pour plusieurs cinémas semblait la solution la plus adaptée. D'autres territoires présentent un équilibre entre des postes mutualisés et des emplois sur une structure unique. En Auvergne-Rhône-Alpes, un dispositif d'appel à médiation existait déjà. Cette nouvelle enveloppe permet, au-delà d'un encouragement à l'emploi des médiateurs, de consacrer une partie du budget à la mise en place concrète d'actions de médiation. Pour le moment, l'enveloppe globale consacrée à ce dispositif s'élève environ à 1,4 million d'euros, dont 445 000 euros à provenir du CNC. La Bourgogne-Franche-Comté, la PACA, la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France ont d'ores et déjà créé plusieurs postes.

L'Île-de-France a voté le dispositif en novembre 2017, la mise en place aura donc lieu en 2018. La région Centre, pour sa part, a voté une enveloppe mais a préféré échanger avec les exploitants et évaluer les besoins humains de chacun pour des créations de poste en fonction de ces retours. Certaines régions, qui ne sont pas en faveur de l'emploi aidé, voient néanmoins dans l'ensemble l'intérêt de cette mesure, qui encourage un développement du travail des salles par un renforcement des moyens humains. Elles voient l'intérêt d'avoir plus de médiateurs de cinéma sur le territoire, les salles étant les équipements culturels les plus répandus en France, juste après les bibliothèques, qui ont pour avantage de proposer une pratique culturelle par définition fédératrice. Dans les Hauts-de-France, il a été prévu la création d'un poste de médiateur par circuit itinérant de manière à animer un territoire véritablement dans la profondeur. Certaines se contentent pour le moment d'expérimenter le dispositif pour voir comment cela fonctionne. Le CNC estime que 70 postes ont été créés



Julien Neutres aux Rencontres Jeune Public 2016 à Marseille annonçant le dispositif des médiateurs culturels.



Médiateur.trice.s culturel.le.s de Nouvelle-Aquitaine : Marion Combélas (Objectif Ciné 64), Jade Simon (Du Cinéma Plein Mon Cartable, 40), Thomas Massessi (Le Louis Delluc, 24) et Maé Thomas (Cinvasion, 64).

sur l'ensemble du territoire, un chiffre qui devrait augmenter cette année. Il s'agit d'une première étape pour ce nouveau dispositif, dont on peut espérer qu'il se développe, fort de ses résultats, avec un engagement plus important des collectivités. ●

Un point sur le Pass culture

Promesse du programme d'Emmanuel Macron inspirée d'une mesure du gouvernement italien, le Pass culture a officiellement été lancé début mars par la ministre de la Culture Françoise Nyssen. Avant d'être accessible à tous les jeunes de 18 ans, il sera expérimenté dès le deuxième trimestre 2018 dans 4 départements: le Bas-Rhin, la Guyane, la Seine-Saint-Denis et l'Hérault. Ce Pass prendra la forme «d'une application géolocalisée avec un catalogue, un agenda et un portefeuille associé qui permettra de connaître et d'accéder à toute l'offre culturelle à proximité». Cette application sera créditée pour tous les jeunes de 18 ans d'un montant de 500 € utilisables à la fois pour des places de cinéma, théâtre, concerts, des biens culturels (livres, disques, dvd...) et des ateliers de pratique artistique. Un comité d'orientation composé d'une quarantaine d'artistes, de

responsables d'établissements culturels, d'élus et de représentants du monde éducatif, associatif, et d'acteurs du numérique, sera chargé «d'éclairer» le ministère sur les questions posées par la création de cette application, comme par exemple la question des types d'offres disponibles, de la durée d'utilisation du crédit, de la place accordée aux plateformes numériques. Des lycéens ont aussi été consultés pour que ce Pass réponde le mieux possible aux attentes de ses futurs usagers. Leurs retours posent d'autres questions, notamment sur ce que recouvre le terme «culture». Ils évoquent autant les voyages, les séjours linguistiques, les cours de cuisine, les jeux vidéos, les parcs d'attraction que le cinéma ou les musées. L'enjeu pour le ministère de la Culture est donc de trouver le juste équilibre entre autonomie de l'utilisateur et éditorialisation du contenu de l'application.

Entretien avec Rachel Cordier, directrice de l'AGEC&CO

La région Nouvelle-Aquitaine est l'une des premières régions à avoir adopté le dispositif proposé par le CNC des médiateurs culturels. Ce sont déjà 20 postes qui ont été créés. Une mise en place permise notamment grâce à un groupement d'employeurs culture, l'AGEC.

En quoi consiste l'AGEC et son travail avec les médiateurs culturels ?

Nous sommes ce que la région Nouvelle-Aquitaine appelle un «pôle de compétence». La région a lancé un appel à projet et a demandé de l'aide à notre structure. Nous avons donc fait un travail de fond sur la rédaction d'un appel à projet et de dossiers types. La région Nouvelle-Aquitaine a souhaité faire de ces postes de médiateurs cinéma des emplois partagés, en raison de l'immensité du territoire concerné pour seulement 20 postes. Si l'on veut réaliser un maillage du territoire, créer un réseau entre les cinémas, et que ces médiateurs aient vraiment un impact, il faut encourager le partage d'emploi. Cela n'était pas une condition sine qua non, mais cette mesure a été assortie d'une proposition commerciale forte : tous les

exploitants ayant souhaité avoir recours à un emploi de médiateur culturel, et le faisant dans le cadre d'un emploi partagé, sous l'égide d'un groupement d'employeurs, ont été exonérés des frais de fonctionnement du groupement d'employeurs. Sur les 20 postes qui ont été créés en Nouvelle-Aquitaine, 11 sont des emplois créés par les salles de cinéma participantes, et 9 passent par des groupements d'employeurs qui font partie de notre pôle de compétences. Les employeurs viennent chercher chez nous une facilité de gestion, un interlocuteur dans le travail de RH. Cela leur permet de voir leur médiateur entrer dans un réseau. En effet, nous allons créer un groupe de médiateurs, une pratique que nous développons depuis plusieurs années dans tous les métiers dont nous nous occupons. Et nous sommes en train de réfléchir à la façon de mailler ces 9 médiateurs avec les 11 autres qui ont été recrutés dans cet appel à projet.

Combien de salles sont concernées par ces 9 postes de médiateurs culturels ?

Nous portons un emploi pour le réseau *Objectif Ciné 64*, pour le réseau *Du Cinéma Plein Mon Cartable* dans les Landes, et pour le réseau régional CINA, et les 6 postes restants se déploient sur une vingtaine de salles dans la région Nouvelle-Aquitaine. L'opération vient tout juste de commencer. Nous sommes en train de conclure le recrutement des 7^e et 8^e postes. Les premiers ont été finalisés début décembre.

Avez-vous déjà des retours de la part des salles ?

Nous ne pouvons avoir pour l'instant qu'une vision globale, plutôt qu'au cas par cas. Mais nous avons par exemple deux cinémas en Dordogne, à Montignac-Lascaux et Le Buisson-de-Cadoux, qui ne se connaissaient pas vraiment avant de se mettre en relation avec cet emploi partagé de médiateur, ce qui leur a permis d'ouvrir de nombreux projets de partenariats, comme la création d'un festival itinérant. Évidemment, on ne peut pas encore savoir si tout aboutira, mais leurs relations sont très vite allées beaucoup plus loin que la simple question des médiateurs culturels. La coopération appelle la coopération. Ailleurs, c'est encore trop récent pour juger des apports, mais un emploi va bientôt commencer autour de Limoges, où la personne concernée va être déployée sur 4 structures. Habituellement, les postes sont partagés entre 2 cinémas au maximum. Nous avons donc accompagné le temps de réflexion et de construction de cet emploi, qui va être très différent dans son fonctionnement. La personne ne va pas travailler dans une salle par jour, ça n'est pas possible. Les exploitants ont décidé eux-mêmes que ce médiateur aurait un lieu privilégié, pour ensuite circuler à travers les différents cinémas. L'idée serait plutôt de rester une semaine dans chaque salle, pour ensuite s'adapter en fonction des actions et des interventions.

Comment ces postes peuvent-ils évoluer ?

C'est un peu tôt, après seulement 3 mois de fonctionnement, mais nous voulons déjà évoluer en proposant à ces médiateurs un parcours de formation dédié pour qu'ils puissent continuer à exercer dans l'exploitation cinématographique et dans la médiation. D'ici là, nous allons être très attentifs à l'évolution du métier, pour définir précisément sa nature, les besoins réels des exploitants, et s'assurer de sa pérennité. La plupart des postes sont pourvus sur une période de 3 ans, mais certains médiateurs ont été embauchés en CDI, ce qui dénote d'un engagement fort de certaines salles. Ce que ces postes de médiateurs culturels révèlent, c'est l'émergence d'une nouvelle génération qui s'investit dans l'exploitation, d'une vague de gens qui vont amener des idées et des projets nouveaux. Il y a toujours eu des gens pour ça, mais la différence aujourd'hui, c'est qu'ils sont nombreux, d'un seul coup. Cela peut faire basculer une manière de faire et de voir, et c'est l'influence qu'ils vont avoir dans notre région sur les réseaux et leurs rapports qu'il faut observer dans les mois à venir. ●

Un « scénario de compromis » et un arbitrage en attente

Le médiateur Dominique d'Hinnin, nommé en octobre 2017 par la ministre de la Culture, et François Hurard ont présenté le 29 mars un « scénario de compromis » concernant l'évolution des fenêtres de diffusion des films.

Un premier scénario avait été présenté le 9 mars. Suite aux retours des différents acteurs de la filière, c'est finalement un nouveau « scénario de compromis » qui a été présenté le 29 mars. Plusieurs organisations professionnelles se sont publiquement déclarées défavorables à ce nouveau scénario proposé.

Dans une tribune publiée dans le JDD le 8 avril, l'ARF, la SRF, l'UPC et la SACD ont exprimé leur déception face au compromis final. Selon eux, contrairement à la proposition du 9 mars d'une « réforme simple, lisible et qui révélait une véritable compréhension des enjeux », la version du 29 mars serait « dépourvue de toute ambition » et se ferait « au détriment de la création et du public ». Au lendemain de cette tribune, c'est le BLOC, qui compte 15 organisations, dont à nouveau l'UPC, la SRF, mais aussi les producteurs du SPI et du SPFA, les distributeurs de Dire et du SDI, les scénaristes de la Guilde et du SCA entre autres, qui s'est exprimé. Dans un courrier public adressé aux médiateurs et à la ministre de la Culture, le BLOC pose ses conditions à un accord, avec notamment : une fenêtre salle à 4 mois en contrepartie d'un engagement de l'exploitation sur des comportements vertueux, ou sinon, à défaut, une fenêtre salle à 3 mois, une durée minimum d'exclusivité vidéo (VàD incluse) de 3 mois, des accords prolongés et amendés des chaînes de TV payantes, une distinction claire des acteurs vertueux et non vertueux, et des délais de diffusion avancés pour

les acteurs engagés par accord interprofessionnel. Enfin, le SEVAD et SEVN, les principaux syndicats de la vidéo, regrettent ce nouveau scénario dans lequel l'exploitation V&D est la seule à être considérablement amputée (de 6 à 3 mois d'exclusivité).

La position de l'AFCAE est, quant à elle, évoquée dans l'édition de ce numéro (voir p. 1), ainsi que dans le rapport moral de son assemblée générale du 7 mai.

Autre demande forte de l'ensemble de la filière : des mesures concrètes pour lutter contre le piratage, condition nécessaire à la conclusion de tout accord. Un rendez-vous « en urgence » avait même été demandé par un nombre important d'organisations professionnelles.

Suite à la remise du rapport en l'état le 9 avril par les médiateurs, Françoise Nyssen a annoncé le 18 avril, à l'occasion de la réception en l'honneur des films français sélectionnés à Cannes, qu'elle allait reprendre la main sur le dossier. Le dialogue s'appuiera sur le scénario de compromis proposé par des médiateurs, mais prendra aussi en compte les différents retours et inquiétudes soulevés par les acteurs concernés.

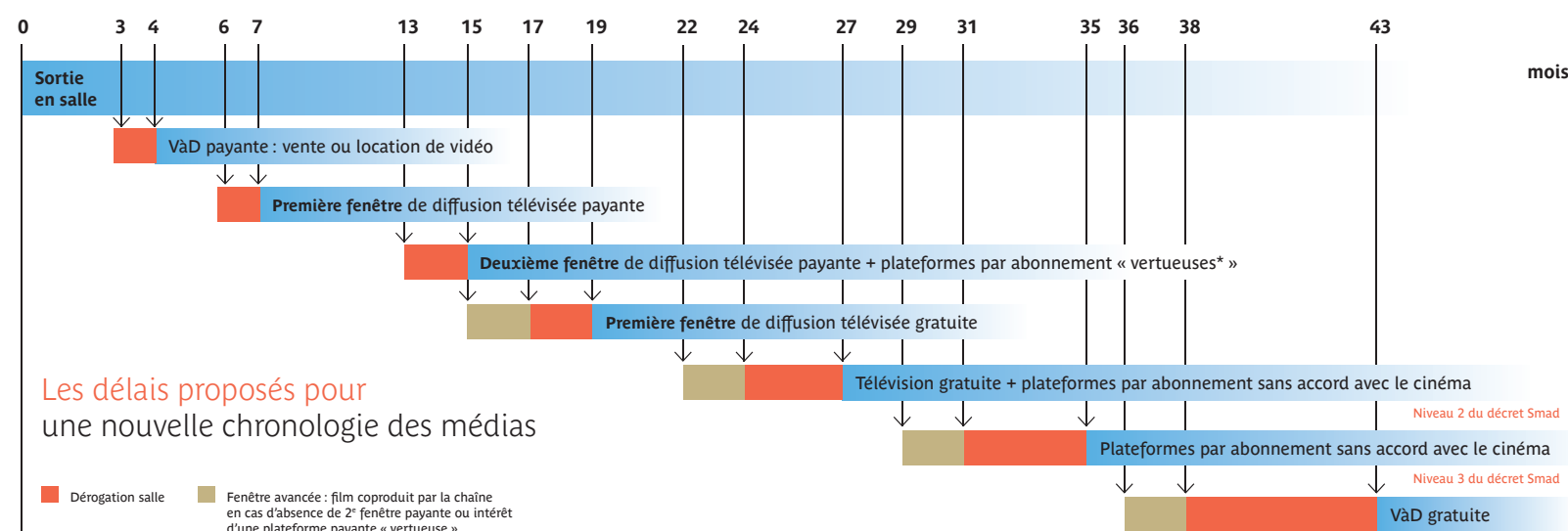
Françoise Nyssen a en outre annoncé le lancement d'un grand chantier contre le piratage avec notamment l'établissement d'une liste noire des sites de streaming illégaux, de manière à les assécher. De plus, une évolution de la riposte graduée est envisagée avec un nouveau nom pour Hadopi. ●



Les Vendanges du 7^e Art de Pauillac

La 4^e édition des Vendanges du 7^e Art aura lieu du 10 au 15 juillet 2018. Au programme, films en avant-première, animations, rencontres et projections en plein air.

Prochain numéro du
Courrier Art et Essai
en juillet 2018



* plateformes respectant un certain nombre de critères : respect de la réglementation sur les Smaad et de la législation sur la propriété intellectuelle, paiement de la taxe CNC, conclusion d'un accord avec le cinéma, conventionnement avec le CSA, engagement financier via un MQ par abonné sur la base de la concurrence, clause de diversité, engagement sur l'éditionnalisation de l'offre de films sur le service.

Art Cinema Award: Cinélatino 30^e Rencontres de Toulouse 2018



Jury
Marie Strauss,
Folkets Bio,
Stockholm, Suède
Ivana Horvat,
2i Film,
Zagreb, Croatie
Maren Wiese,
Zoom-Kino,
Brühl, Allemagne

Los Silencios
Beatriz Seigner
Brésil, Colombie,
France, 1 h 30
Distribution
Pyramide
Distribution

Los Silencios de Beatriz Seigner

Nuria et Fabio arrivent avec leur mère Amparo sur une île perdue à la triple frontière du Brésil, de la Colombie et du Pérou. Ils fuient les conflits armés de Colombie. Craignant de trahir des secrets de famille, Nuria se mure dans le silence. Dans le même temps, la famille tente de recevoir une compensation pour la mort du père et d'obtenir un visa pour émigrer au Brésil. En cachant cette histoire, ils en découvrent d'autres sur le passé de la famille.

Le mot du jury

« D'une histoire locale et personnelle au global et à l'universel, à travers les couleurs et la force des femmes, Beatriz Seigner et son équipe, dans *Los Silencios*, nous parlent de pardon et d'espoir et, à la fin du film, on arrive à croire à un futur possible. » ●

Changements au sein de l'équipe de la CICAIE

Suite au départ de Juliette Le Baron, c'est Stefano Sciulli qui reprend le poste d'administration générale. Javier Pachon est chargé de projet sur la formation Art Cinema = Action + Management et Katriina Miola en est la coordinatrice. Olimpia Pont Chafer est quant à elle chargée de projet sur la Journée Européenne des Cinémas Art et Essai.

Contacts

Stefano Sciulli – info@cicae.org
Javier Pachon – javier.pachon@cicae.org
Katriina Miola – logistics@cicae.org
Olimpia Pont Chafer – olimpia.pont@cicae.org

CICAIE : rendez-vous cannois

L'assemblée générale de la CICAIE aura lieu le mercredi 9 mai dans la matinée. L'AFCAE y sera représentée par François Aymé et Renaud Laville.

Un cocktail sera organisé avec l'AFCAE, la CICAIE et l'AG Kino le **vendredi 11 mai à partir de 18h** au Rendez-vous des exploitants (2, rue Bivouac Napoléon, 3^e étage).



Formation pour exploitants : inscrivez-vous !

La 15^e édition de la formation Art Cinema = Action + Management aura lieu du 27 août au 2 septembre. La deuxième session de candidature est ouverte jusqu'au 15 mai sur le site de la CICAIE.

La formation est cofinancée par le programme européen Creative Europe – MEDIA et soutenue par le CNC.

Pour rappel, la CICAIE est reconnue comme organisme de formation professionnelle et la formation est éligible au financement par divers OPCA (mais non au titre de CPF). ●

Pour toute question, contactez l'équipe de la CICAIE à info@cicae.org.

La prochaine Journée européenne des Cinémas Art et Essai (European Art Cinema Day) aura lieu le dimanche 14 octobre.

Le Courrier Art & Essai

Une publication de l'Association Française des Cinémas Art & Essai
12 rue Vauvenargues – 75018 Paris
www.art-et-essai.org

Directeur de la publication : François Aymé

Rédaction en chef : Renaud Laville

Adjoint de rédaction : Emmanuel Rapiengeas

Secrétariat de rédaction : Aurélie Bordier – Jeanne Frommer

Ont participé à ce numéro : Justine Ducos, Csaba Zombori

Design graphique : Guillaume Bullat – Voiture14.com

Avec le concours du ISSN n°1161-7950



→ SUITE DE L'ÉDITO **FRANÇOIS AYMÉ**, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

dans d'autres domaines), plutôt que des simples prestataires aux services tarifés ? L'annonce en serait probablement moins spectaculaire, les fruits en seraient sans doute tardifs, mais la maturation du goût et des usages prend du temps. Un « mix » entre l'idée initiale du président de la République et une démarche à moyen terme plus partenariale est-il encore envisageable à ce stade ? L'AFCAE a été invitée à une réunion sur ce sujet en début de mois.

Les autres sujets d'actualité professionnelle ne vont pas manquer d'alimenter nos débats cannois. Quelles sont les perspectives et le calendrier de l'Observatoire mis sur pied par le CNC pour le financement du renouvellement de l'équipement numérique de la petite et moyenne exploitation ? Nous y participons et espérons des réponses concrètes pour la rentrée. Quid de la chronologie des médias ? Le compromis proposé par le Médiateur préservait, pour nous, l'essentiel : les principes et une fenêtre exclusive à 4 mois pour les salles (malgré un élargissement significatif des dérogations), un moindre mal qui relève maintenant d'un arbitrage gouvernemental. La vigilance reste donc de mise. Au chapitre des bonnes nouvelles de 2017, deux mesures stratégiques pour le long terme dont nous ferons le bilan : le lancement du financement CNC-Région de 70 postes de médiateurs culturels et l'ajustement à la hausse, en cours d'année, de l'aide sélective à la création et à la modernisation des salles. Concernant le quotidien des salles : nous évaluerons avec la Médiatrice du cinéma les effets de ses deux recommandations qui autorisent l'assouplissement de la programmation des petits établissements. Avec le CNC, un point sur la réforme en cours du classement Art et Essai est prévu avec, à la fois, une satisfaction sur la hausse de l'enveloppe globale, mais une demande pour que le principe de progression des aides reste étroitement lié à la progression du travail des salles. Dans une enveloppe fixe, l'incitation à développer la diffusion de films Art et Essai (déjà effective) risque d'avoir comme conséquence paradoxale et dangereuse la baisse des aides pour les cinémas les plus investis qui, par définition, n'ont plus de marge de progression (en nombre de séances et travail d'accompagnement).

Ce sera également l'occasion de présenter conjointement avec le CNC la réforme de la recommandation des films en amont de leur sortie. Objectifs : permettre la mise en œuvre des engagements de diffusion et de programmation, faciliter le travail de la Médiatrice et le respect des engagements pris en CNAC, sans oublier l'information des distributeurs et des cinémas environ six semaines avant la sortie. Les films sélectionnés en compétition des grands festivals de Cannes, (Compétition officielle, Un Certain Regard, Quinzaine des Réalisateurs, Semaine de la Critique, ACID), de Venise, Berlin et Locarno seront recommandés automatiquement (après validation formelle du Collège de recommandation) dès cette année. Les autres films seront visionnés par le Collège, soit sur la plateforme de l'AFCAE, soit lors des projections de presse. Mise en œuvre prévue à l'été 2018. Terminons par l'actualité cannoise. Nous saluons ici la décision du Festival de Cannes de ne pas retenir en compétition de la sélection officielle les films sans distribution en salles en France (comme cela avait été annoncé).

Nous approuvons pleinement la position explicitée par Thierry Frémaux : c'est bien la confirmation, pas seulement symbolique, de l'importance du statut de « film de cinéma » : le passage successif en festival, devant la presse, en salles, puis sur chacun des autres supports donne aux films une valeur, une dimension sociale, une attractivité, une mémoire collective qui le distingue justement du reste de la production. Cannes 2018, c'est aussi les 50 ans de la Quinzaine des Réalisateurs qui n'ont cessé de défricher, de dénicher des talents (cf. entretiens de Pierre-Henri Deleau et Édouard Waintrop, p.10). Pour cet anniversaire : une master class de Martin Scorsese révélé par la Quinzaine en 1974 avec *Mean Streets*. Martin Scorsese, dont le prochain film va justement être financé par Netflix 44 ans après. La puissance financière permet de récolter ce que les autres ont semé. Ce n'est pas nouveau. Mais qui va semer les talents de demain ? Les esprits libres, les voix qui portent. Les nouveaux Kirill Serebrennikov, Jafar Panahi. Et qui les diffusera ? Les deux questions ne sont pas accessoires, elles sont un préalable aux négociations en cours.

À suivre donc. Bon festival. ●



Le programme des Rencontres Art et Essai

Dimanche 6 mai 2018

Au Rendez-vous des exploitants Art et Essai – 2 rue Bivouac Napoléon

16h à 19h : Cocktail d'accueil

Dégustation Château Marquis de Terme • Grand Cru Classé Margaux

Palais des festivals – salle Debussy

19h30 : Projection de *Girl* de Lukas Dhont – Un Certain Regard – Diaphana Distribution – 1 h 40, en présence du réalisateur

21h50 : Projection de *Mon cher enfant* de Mohamed Ben Attia – Quinzaine des Réalisateurs – Bac Films – 1 h 44, en présence du réalisateur

Lundi 7 mai 2018

Palais des festivals – salle Debussy

9h : Projection de *Nos batailles* de Guillaume Senez – Semaine de la Critique – Haut et Court – 1 h 38, en présence du réalisateur

11h10 : Projection de *Chris the Swiss* de Anja Kofmel – Semaine de la Critique – Urban Distribution – 1 h 25

13h à 15h : Déjeuner à l'hôtel Barrière Le Majestic
[carton exigé à l'entrée]

15h à 18h30 : Assemblée Générale de l'AFCAE

[Accès réservé aux adhérents]

19h30 : Projection de *Woman at War* de Benedikt Erlingsson – Semaine de la Critique – Jour2Fête – 1 h 40, en présence du réalisateur

21h40 : Projection de *Amin* de Philippe Faucon – Quinzaine des Réalisateurs – Pyramide Films – 1 h 31, en présence du réalisateur

Mardi 8 mai 2018

Palais des festivals – salle Debussy

9h : Projection de *Sofia* de Meryem Benm'Barek – Un Certain Regard – Memento Films – 1 h 15, en présence de la réalisatrice

10h45 : Projection de *Les Confins du monde* de Guillaume Nicloux – Quinzaine des Réalisateurs – Ad Vitam – 1 h 43, en présence de la productrice Sylvie Pialat

Au Rendez-vous des exploitants Art et Essai – 2 rue Bivouac Napoléon

11h30 à 14h30 : Dégustation – Château Livran • Médoc – Cru Bourgeois

Palais des festivals – salle du 60°

16h30 à 18h30 : Table ronde « Réforme du classement et de la recommandation : premier bilan et perspectives »,
en présence du CNC, suivi d'une **Rencontre avec la Médiatrice du cinéma**

19h30 : Projection de *Le Grand Bal* de Laetitia Carton – Sélection Officielle – Cinéma de la plage – Pyramide Distribution – 1 h 30, en présence de la réalisatrice

21h30 : Projection de *Rafiki* de Wanuri Kahiu – Un Certain Regard – Météore Films – 1 h 22, en présence de la réalisatrice